



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY 'Quoi

Avril 2024 - Magazine municipal



INFOS TRAVAUX
PAGES 10-16

DOSSIER
HISTOIRE : PAGES 22-23

**VIE SCOLAIRE
ET ASSOCIATIVE**
PAGES 24-39



ÉTAT CIVIL - DU 17 DÉCEMBRE 2023 AU 29 FÉVRIER 2024

NAISSANCES

Bienvenue

ARAUJO Olivia, Patricia, Lucie
ACOSTA Ayden, Alain
BOUBEKEUR Lyam
BRAULT Sacha, Gauthier
CAMUR Yasin
DE ABREU Axel
DERCHE Aaron
DIMOV Mahé
DURAND Anélia
GIDON Karla
GUEZOULI PERRAUD Nael,
Guy, Majid
GUNAY Koray, Muharrem
ROBALO Alessio, Nicolas, Virgilio
SERRANO Léa
SIONG Elyo, Toulee, Jacques

MARIAGES

Félicitations

DÉCÈS

Condoléances

ARANTES Luis
BLANCHARD née MARTIN
Agathe, Marie, Antoinette
BUCH Elisa, Marie
CLAUDINO Alberto
DENTRESANGLE Henri, Louis
LOYER Gérard, Antonin, Marcel
MARTIN Agathe, Marie, Antoinette
PINATEL Roger, François, Robert
RAMAS Marieke, Claude, Geneviève
TESTEVIDE Marc, Michel
VINCENT née CHERBOUQUET
Elisabeth, Antonia, Marie

Magazine municipal

Dépôt légal : avril 2024

- Tirage : 3 300 ex.
- Responsable de publication :
Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie,
associations, établissements
scolaires, journalistes, J. Clavier,
Loire Forez agglomération
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé :
Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
04 77 50 52 50
communication@
ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ». Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune :

www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info en temps réel : **lilwap**



Prochain magazine

Date limite des articles :

1^{er} juillet 2024

pour parution début septembre 2024. Il couvrira la période de septembre à novembre 2024 (*sous réserve de modifications*).

Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (Éviter les photos de téléphones) Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

Contact

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

Éditorial



Chères Suryquoises, chers Suryquois,

La belle saison se profile et arrive sur la pointe des pieds, après une période hivernale qui n'a pas été, somme toute, très compliquée.

Le froid et la neige ne nous ont pas trop causé de difficultés et la «mauvaise saison» n'a pas été si terrible.

Les habitants des Hauts de France, ne peuvent quant à eux, malheureusement pas en dire autant, ce qui ne nous empêche pas d'avoir une pensée pour eux, suite à la série d'inondations à répétition dont ils ont été victimes depuis l'automne.

Les conditions climatiques ne produisent pas partout les mêmes effets, car si certains ont trop d'eau, d'autres en manquent cruellement.

Le nord de la France est inondé, le sud se dessèche et entre les deux, nous ne sommes pas, du moins pour l'instant, les plus malheureux.

Ce qui bien évidemment, en cette période de jardinage et plantations diverses, ne doit pas nous empêcher de faire des économies d'eau, car cette ressource va inévitablement devoir être préservée et utilisée dans les meilleures conditions, afin de ne pas avoir à en manquer.

Notre service «espaces verts» travaille déjà en prenant en compte cette obligation incontournable.

Le printemps et le début de l'été vont voir aboutir les travaux de la rue du 11 novembre et les places du Champ de Mars et du 8 Mai 1945. Ce chantier aura causé beaucoup de désagréments aux riverains et nous tenons encore une fois à nous en excuser.

Mais une fois terminée, cette restauration de voirie devrait améliorer le visuel de notre traversée de ville et, nous l'espérons, satisfaire le plus grand nombre.

Vous pouvez également prendre connaissance, au fil des pages de ce bulletin, de l'ensemble des travaux communaux.

Avec l'arrivée des beaux jours, les festivités vont se succéder avec la Foire de Printemps, l'Art dans la Rue, les Vendredis de l'Été où nous aurons sans doute l'occasion de nous croiser.

Le mois de juin verra se profiler une échéance électorale importante, à savoir les élections européennes. Un seul tour le dimanche 9 juin 2024.

*En attendant, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous,
un beau printemps et un bel été.*

Votre Maire, Yves Martin

CETTE ANNÉE AURONT LIEU LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE DIMANCHE 9 JUIN, CELLES-CI SE DÉROULERONT À L'ESPACE CHARTONNES, AU PÔLE FESTIF L'ONYX.

Peuvent voter lors de ces élections, tous les électeurs inscrits sur la liste générale de la commune ainsi que tous les électeurs inscrits sur la liste complémentaire européenne.

Rappel :

Pour pouvoir voter, vous devez obligatoirement présenter un titre d'identité valide en présentant l'original du document.



Une photographie, un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

La carte électorale n'est pas une pièce d'identité. Elle n'est pas obligatoire pour voter.

Si vous n'êtes toujours pas inscrit, pensez à le faire dès maintenant en ligne ou à la mairie auprès du service élections et tout au long de l'année.

Si vous voulez voter aux prochaines élections, vous avez jusqu'au 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne et jusqu'au 3 mai 2024 pour les inscriptions au guichet, après ces dates votre inscription ne sera pas prise en compte pour les élections européennes du 9 juin prochain.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit ou pas sur le site «service-public.fr», rubrique «vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote».

Pour les personnes ayant changé d'adresse ou tout autre changement de situation, veuillez le signaler auprès du service élections de la mairie ou par mail accueil@ville-surylecomtal.fr



FRANCE SERVICES MULTISITES

ATELIERS NUMÉRIQUES

GRATUIT – SUR INSCRIPTION – NIVEAU
DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Le conseiller numérique vous accueille, sur rendez-vous, en ateliers individuels :

Les lundis de 9h30 à 12h30

- Aide à votre pré-demande sur ANTS de la Carte Nationale d'Identité et passeport (rdv ½ heure) de 13h30 à 16h30

- Ateliers numériques (rdv 1 heure)

Les mardis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

- Ateliers numériques (rdv 1 heure)

**Un atelier découverte concernant la
présentation des sites des impôts
vous est proposé :**
mardi 16 avril de 14h00 à 16h00

Cet atelier vous permettra d'apprendre à créer votre espace personnel, trouver les informations, les démarches à effectuer auprès des Impôts

(Sur inscription auprès du chargé d'accueil France services en Mairie ou de Marie-Pierre Huet-Berthiot, chargée d'accueil Loire Forez agglomération ou du conseiller numérique).

**PERMANENCE D'UN AGENT
DU CENTRE DES IMPÔTS
(fin avril – début mai 2024)**

- *Déclaration de vos revenus de 2023*
- *Comment payer ses impôts ?*
- *Comment gérer son prélèvement à la source ?*
- *Ou pour toute autre question*

(sur rendez-vous auprès du chargé d'accueil France services en mairie ou de Marie-Pierre Huet-Berthiot, chargée d'accueil France services Loire Forez agglomération ou sur le site internet du centre des impôts)

Les agents France services vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives sur internet (CAF, MSA, IMPÔTS, CARSAT, CPAM, FRANCE TRAVAIL, ANTS, MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LA POSTE) aux horaires suivants :

Mairie de Sury-le-Comtal :

place de l'Hôtel de Ville - 04 77 50 52 50

lundi et mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

jeudi : 13h30-17h - vendredi : 13h30-16h30

Marie-Pierre Huet-Berthiot : 04.26.24.72.78

mfs.multisites@loireforez.fr

Plus d'informations : www.loireforez.fr

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Inspiré d'un programme anglo-saxon, le projet de « participation citoyenne » vise à :

- vous responsabiliser
- vous rendre acteurs de VOTRE sécurité et celle des autres
- aider à lutter contre la délinquance en donnant du renseignement aux services de Police et Gendarmerie

Mais **attention**, pas d'amalgame, il ne s'agit pas de délation mais de CIVISME



Il s'agit juste « d'avoir l'œil » et non pas de faire preuve de voyeurisme

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au 17 pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux.

Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...)

Votre rôle consistera en une remontée d'information rapide et fiable, via de bons réflexes de signalement et de vigilance :

- * Soyez attentifs à tout démarcheur, véhicule suspect ou événement sortant de l'ordinaire.
- * Relevez les numéros de plaque d'immatriculation
- * Appelez la Police Municipale au **04.77.30.01.48** du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00. En dehors de ces horaires composez le **17**.

La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique

Dès que possible, une réunion d'information sera mise en place en lien avec les services de la Brigade de Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon.



CONTACT

Tél. 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surylecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h



DÉJECTIONS CANINES

Régulièrement les services communaux sont interpellés sur le problème récurrent des déjections canines.

La municipalité rappelle que les règles d'hygiène, d'éducation et de civisme les plus élémentaires s'appliquent autant aux animaux qu'à leurs maîtres.

Des sachets de sacs sont disponibles gratuitement à la mairie aux horaires d'ouverture.

Il est également rappelé que l'abandon de déjection est passible d'une amende de 135 €.



BRÛLAGE DES DÉCHETS

POUR TOUS LES PARTICULIERS, le brûlage des végétaux est strictement interdit en tous temps et tous lieux.

Cette interdiction est posée par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) qui fixe le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des ordures ménagères et déchets verts ménagers.

Les déchets dits verts (déchets végétaux), éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, ou de débroussaillage constituent des déchets.

Aucune dérogation municipale n'est possible à cette règle, qui s'applique aussi aux entreprises d'espaces verts ou paysagistes intervenants pour les particuliers.

Le non-respect de cette règle constitue une infraction (au code de la santé publique) qui expose le contrevenant à une amende pouvant atteindre 450€.

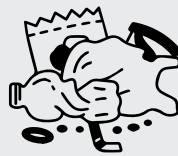


NUISANCES SONORES

Nous sommes régulièrement alertés pour des nuisances sonores et plus particulièrement le week-end.

Vérifiez les horaires pour respecter le repos de chacun.

Les travaux de bricolage et de jardinage faisant appel à des équipements bruyants sont autorisés **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



DÉCHARGES SAUVAGES

Des dépôts sauvages de déchets sont régulièrement découverts sur le territoire de la commune.

Nous souhaitons informer les auteurs de ces incivilités que ces actes feront l'objet de dépôt de plainte et qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1 500 euros.

N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez un dépôt sauvage : 04 77 30 01 48.

Les articles L541-2 et L541-3 du code de l'environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal réprime ces faits (jusqu'à 1 500 €).

Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au transport des objets.



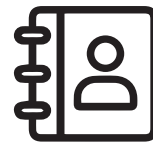
Anniversaires de mariage

La commune souhaite féliciter les couples ayant atteint les 50, 55, 60, 65, 70 ans... de mariage.

Les inscriptions se font depuis le 19 février.

Pour cela vous voudrez bien vous faire connaître auprès du CCAS en présentant votre livret de famille et un justificatif de domicile.

La cérémonie aura lieu le vendredi 24 mai à 19h au pôle associatif Jacques Clavier.



Registre des personnes vulnérables

Le CCAS souhaite tenir à jour les informations contenues sur le registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant sur la commune.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et la déclaration est facultative.

L'inscription sur le registre se fait :

- * soit par les personnes elles même
- * soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux).



Animation sur le marché

Une animation sur le marché aura lieu le mercredi 15 mai autour du thème des fleurs et plants.

La municipalité avec le CMEJ proposeront café, jus de fruit et friandises.

Le CMEJ fera le tirage au sort de la tombola avec des lots offerts par nos forains.

Le centre social sera également présent pour présenter ses différentes actions.

Le groupe « Roux de secours » animera la matinée.

CONTACT élue

nicole.piney@ville-surylecomtal.fr

06 68 93 02 49

PINEY Nicole -adjointe CCAS

COORDONNÉES

Centre communal d'action sociale

Mairie Sury-le-Comtal

BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS

ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 69

Ouvert : Lundi de 9h15 à 10h45

Mardi de 14h à 15h45

Jeudi de 13h30 à 15h45

CONSEIL MUNICIPAL

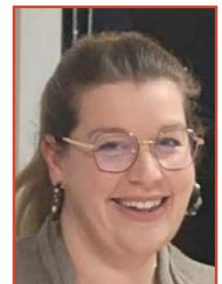
Le 8 février 2024, la composition du conseil municipal a été modifiée en raison du départ de l'adjointe Sylvie Bonnet pour des fonctions de députée.

Nasera Chabane a pris une délégation d'adjointe aux ressources humaines et **Yoann Bruyère** à une délégation d'adjoint à la démocratie participative, handicap et solidarités.

Émilie Tasseel a pris en charge en qualité de conseillère déléguée la vie scolaire, l'enfance et la jeunesse et **Renée Bernard** assurera l'encadrement du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.



Nasera CHABANE
Adjointe aux ressources humaines
nasera.chabane@ville-surylecomtal.fr



Émilie TASSEEL
Conseillère déléguée à la vie scolaire, enfance et jeunesse
emilie.tasseel@ville-surylecomtal.fr



Yoann BRUYERE
Adjoint à la démocratie participative, handicap et solidarités
yoann.bruyere@ville-surylecomtal.fr



Renée BERNARD
Conseillère déléguée aux animations et festivités - CMEJ
renee.bernard@ville-surylecomtal.fr

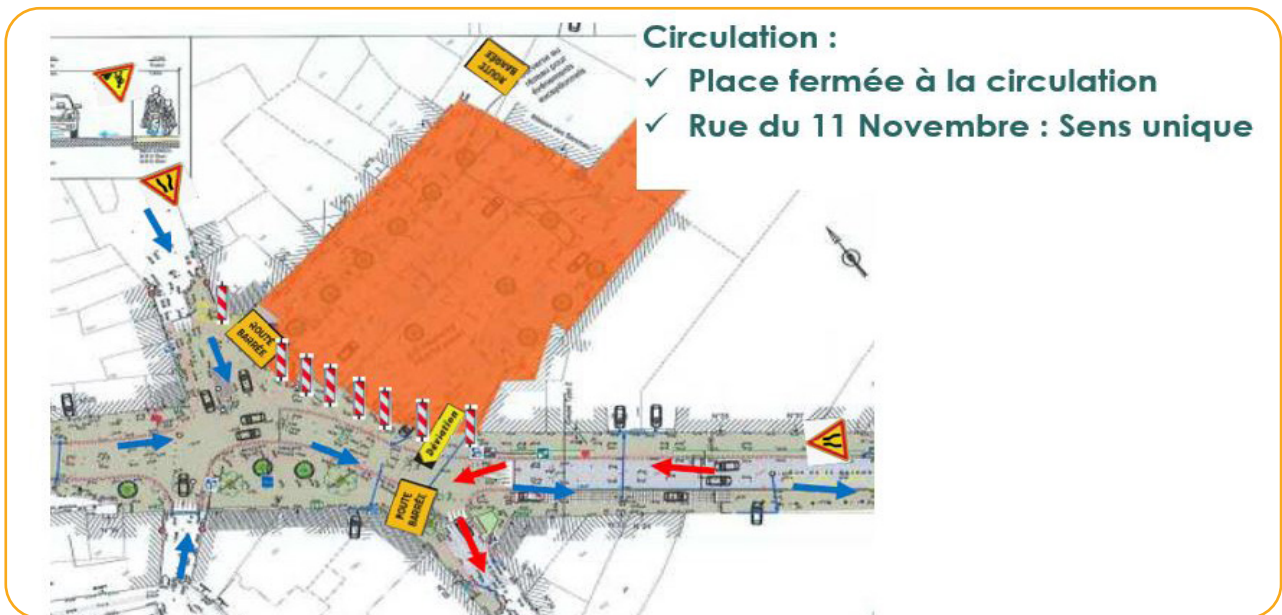
● Rue du 11 novembre, places du Champ de Mars et du 8 Mai 1945

Travaux d'aménagement de la rue du 11 novembre et des places du champ de mars et du 8 mai. Le projet a commencé le 8 janvier 2024 pour une durée d'environ 7 mois.

La circulation pendant cette période sera la suivante :

● Phase 2A : Place du 8 mai

A partir de mi-mars 2024 pour une durée de 2 mois

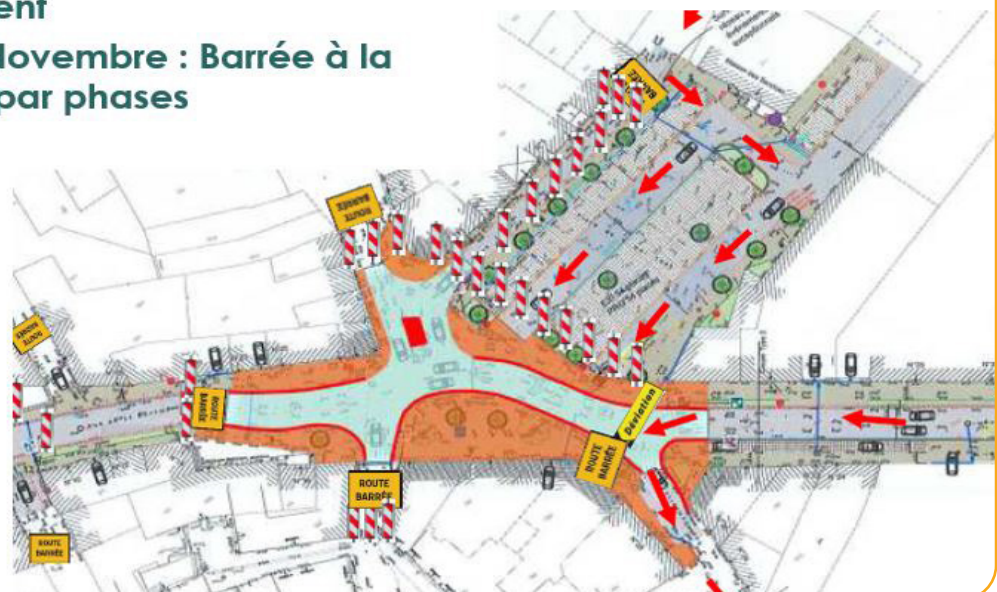


● Phase 2B : Plateau traversant

A partir de mi-mai 2024 pour une durée de 7 semaines

Circulation :

- ✓ Accès piétons conservé
- ✓ Place du 08 Mai : ouverte au stationnement
- ✓ Rue du 11 Novembre : Barrée à la circulation par phases



*Travaux d'aménagement
en cours sur la place du 8 Mai.*

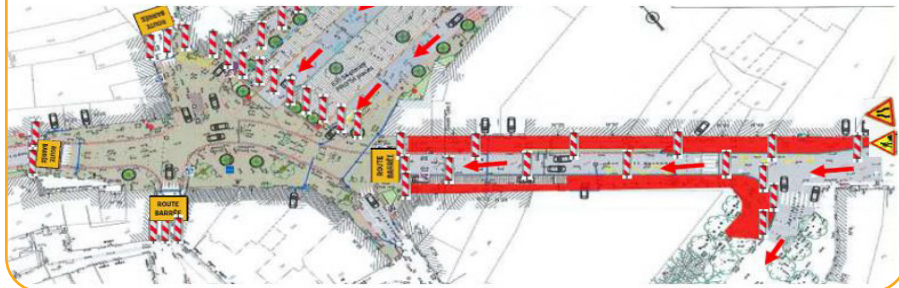


- Phase 3 :
Place du 8 Mai / Boulevard
Orelu

A partir de fin-mai 2024
pour une durée de 6
semaines

Circulation :

- ✓ Accès piétons conservé
- ✓ Place du 08 Mai : ouverte au
stationnement
- ✓ Rue du 11 Novembre : Barrée à la
circulation par phases

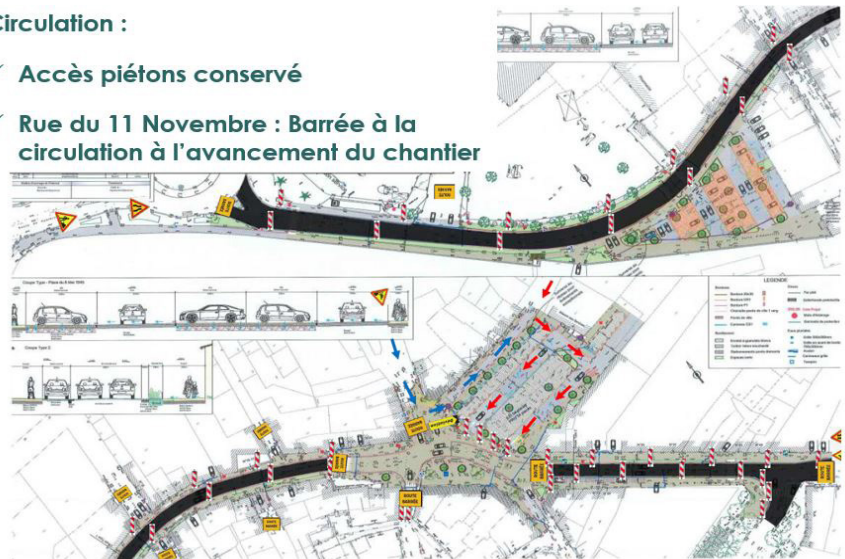


- Phase 4 :
Toute la rue du 11
Novembre

A partir de mi-juillet 2024
pour une durée d'une
semaine

Circulation :

- ✓ Accès piétons conservé
- ✓ Rue du 11 Novembre : Barrée à la
circulation à l'avancement du chantier



● Le service des espaces verts vient de terminer un aménagement

A l'entrée de Sury-le-Comtal, en arrivant de Montbrison, aux abords du parking de la salle des sports ; 2 représentations de bœuf avec une vieille charrue ainsi qu'une plantation de vigne témoignent qu'autrefois, le travail de la terre n'était pas motorisé dans les nombreuses vignes cultivées sur Sanzieux, Epeluy et les Chaux.



Des rosiers grimpants avec supports donneront de la couleur sur un gazon nouvellement mis en place.

Au bas de cet aménagement, dans le but de contenir la terre rapportée, des traverses de chêne ainsi que des gabions de galets du Rhône ont été installés par le service voirie sur une longrine de béton.

A noter la présence, sur le rond-point de la Mare, d'un roto-faneur et d'un semoir à grains en bordure de la route de Montbrison, qui évoquent là-encore le riche passé agricole de Sury-le-Comtal.



A la fin de l'automne dernier, le stabilisé en gore, à côté de l'arrêt de bus jouxtant le rond-point Charles de Gaulle a été végétalisé.



Une rivière sèche rappelle que le ruisseau du Chalet passe sous cet endroit, et une passerelle permet de franchir l'aménagement et d'accéder depuis le parking à l'arrêt de bus.

Par ailleurs des plantes vivaces, peu gourmandes en eau, sont plantées sur des poches de terre (ce qui signifie que la plantation a été réalisée sans évacuation).

Un trou comblé de terre pour chaque plant, ainsi que la mise en place d'arrosage au goutte-à-goutte pour les deux premières années, devraient garantir un bon début de développement, enfin 3 arbres à miel sont présents en amont des travaux.

Le cheminement du boîtier fibre qui permet de relier le lotissement du cottage des Verchères au parking a été arboré, une plantation de saules (réalisée cet hiver) fournira à l'avenir de l'ombrage tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique.

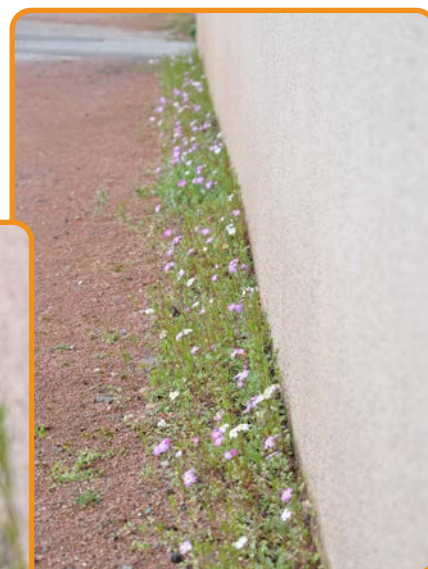


D'autres plantations arboricoles sont réalisées régulièrement par la commune.

Novembre 2023, réalisation de 2 plantations mécanisées route de la Dévalla ainsi qu'au jardin public, mélange de bulbes (tulipes et narcisses - floraison en mai), le tout parsemé d'un semis de mélange de fleurs pour assurer une continuité florale plus tardive.

Quant aux secteurs du hameau de Sanzieux, le Petit-Mont et le Grand-Mont (route de l'Hôpital-le-Grand), des jachères « pied de mur » assurent un fleurissement économe en eau.

Dans cette logique d'amélioration de la gestion des arrosages, certains massifs de plantes annuelles ont été remplacés par des plantations nécessitant moins d'eau (rosiers par exemple).



Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33



● Loire Forez agglomération AIDES A LA RÉNOVATION EN 2024

Vous envisagez de faire des travaux de rénovation ?

Changer portes et fenêtres, isoler les murs (intérieurs ou extérieurs), isoler une façade, isoler un sous-sol, le garage ou les combles, aménager une salle de bain pour personne en perte d'autonomie, changer de mode de chauffage, installer un thermostat, des panneaux solaires, une ventilation...

Un guichet unique vous accueille et vous oriente vers les bons services pour tout projet de rénovation et toute question en lien avec le logement

Un service public gratuit à contacter pour monter un projet de rénovation avec un conseiller qui vous guidera dans vos démarches.

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

53 rue de la République
42604 Montbrison

habitat@loireforez.fr
04 77 96 56 66

Se munir du dernier avis d'impôt sur les revenus

Il existe également des services de proximité pour se renseigner :

- **Sury-le-Comtal** : France services - mairie - place de l'Hôtel de Ville.
- **Boën-sur-Lignon** : France services – 17 rue de Roanne.
- **Noirétable** : France services – 7 place de l'Église.
- **St-Just St-Rambert** : La Passerelle – Rue du 11 novembre.
- **St-Bonnet-le-Château** : France services – espace Déchelette – 1 route d'Augel.

www.maprimerenov.gouv.fr

MaPrime Rénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique. Elle est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent leur logement (construit depuis au moins 15 ans) ou le mettent en location, ainsi qu'aux copropriétaires. Son montant varie en fonction des revenus fiscaux et du projet de travaux. Les aides octroyées peuvent varier entre 30 et 80 % du montant HT des travaux. Les forfaits en faveur des pompes à chaleur sont augmentés.

A compter du 1^{er} juillet prochain, les propriétaires de maisons classées F et G (passoires thermiques) ne pourront plus avoir accès à la rénovation par geste, et seront obligatoirement orientés vers une rénovation d'ampleur.

Exemple de travaux concernés :

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau thermodynamique
- Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)
- Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)
- Chauffe-eau solaire individuel (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)
- Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)
- Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)
- Poêle à bûches et cuisinière à bûches
- Poêle à granulés et cuisinière à granulés
- Chaudière bois à alimentation manuelle
- Chaudière bois à alimentation automatique
- Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés

ISOLATION THERMIQUE

- Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100m²)
- Isolation thermique des murs par l'intérieur
- Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles

- Isolation thermique des toitures terrasses
- Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes fenêtres) en remplacement de simple vitrage

AUTRES TRAVAUX

- Audit énergétique hors obligation réglementaire (l'aide ne peut être demandée qu'une seule fois par logement et est conditionnée à la réalisation d'au moins un geste de travaux)
- Dépose de cuve de fioul
- Ventilation double flux

MaPrimeRénov' parcours accompagné :

Pour les propriétaires (logement construit depuis au moins 15 ans) qui doivent réaliser des rénovations énergétiques d'ampleur, avec un interlocuteur de confiance agréé par l'Anah.

Ils pourront bénéficier de financements beaucoup plus importants pouvant aller jusqu'à 90% de 70 000€ de travaux. Un tiers de confiance (Mon Accompagnateur Rénov') les accompagnera tout au long du projet afin de réaliser des travaux adaptés à leur logement, d'optimiser leur plan de financement, et d'éviter les escroqueries. Son montant varie en fonction des revenus fiscaux et du projet de travaux, et, à compter du 1^{er} Juillet 2024, de la classe énergétique de votre habitation avant travaux (A,B,C,D,E,F,G).

MaPrimeRénov' et MaPrimeRenov' parcours accompagné sont cumulables avec les aides suivantes :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie
- Le prêt à taux zéro (eco-PTZ) pour financer le montant qu'il vous reste à payer
- Les certificats d'économie d'énergie (CEE) versés directement par les fournisseurs d'énergie. *Attention, pas pour le parcours accompagné où les CEE sont intégrés à MaPrimeRénov.*

MaPrimeRénov' Copropriété :

Elle est demandée par le syndicat des copropriétaires et réservée à la rénovation des parties communes.

Elle est également renforcée. Si le projet de travaux permet un gain énergétique minimum de 35%, le taux de financement sera de 30% d'un plafond de travaux de 25 000€ / logement.

Si le projet de travaux permet un gain énergétique supérieur à 50%, le taux de financement sera de 45% d'un plafond de travaux de 25 000€ / logement.

Par ailleurs, ces taux de financement seront bonifiés de 10% supplémentaires si la copropriété sort du statut de passoire thermique.

MaPrimeAdapt', une nouvelle aide pour permettre d'accélérer l'adaptation des logements à la perte d'autonomie :

MaPrimeAdapt' qui fusionne les aides précédentes de l'Anah, de la CNAV et le crédit d'impôt « autonomie », bénéficie aux locataires et propriétaires occupants du parc privé.

Elle est accessible à tous les ménages aux revenus modestes et très modestes à partir de 70 ans, voire dès 60 ans pour les personnes pouvant justifier d'une perte d'autonomie (GIR 1 à 6), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap quel que soit leur âge.

Cette nouvelle aide finance les travaux d'adaptation jusqu'à 70 % de 22 000€.

ATTENTION :

Tous les dossiers d'aides à la rénovation se montent **AVANT** la signature d'un devis. Attendez la réponse d'acceptation de votre dossier par l'organisme avant le démarrage des travaux.

Ne signez donc jamais rien avant d'avoir la réponse à vos différentes demandes.

De plus, une entreprise agréée devra effectuer les travaux.

Pour trouver rapidement un professionnel certifié RGE, proche de chez vous pour réaliser vos travaux, vous pouvez vous rendre sur l'annuaire :

[France-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architect](https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architect)

● Loire Forez agglomération AIDES LOCALES

**Contactez la MDHL
Maison départementale de
l'Habitat et du Logement**

habitat@loireforez.fr
04 77 96 56 66

Les aides sont cumulables entre elles et avec les dispositifs nationaux de MPR (Ma Prime Rénov').

Prime sortie de vacance

Il existe une AIDE SPÉCIFIQUE à la sortie de vacance des logements : la prime « sortie de vacance »

Opérations éligibles :

Rénovations aboutissant à la remise en service de logements vacants sans conditions de ressources

Bénéficiaires :

Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

Conditions générales :

- Logement achevé depuis 15 ans et +
- Logement vacant 2 ans et +
- Travaux réalisés par un professionnel agréé
- Obtention de l'étiquette énergétique E

Montant de l'aide :

- Aide forfaitaire initiale : 1 000 € / logement
- Bonus pour un logement situé en centre Bourg : + 2 000 €
- Bonus vacance longue durée : + 3 000 € / logement (vacance + 5 ans)
- Bonus primo accédant : + 4 000 € / logement

Prime rénovation énergétique

Opérations éligibles :

Rénovations thermiques de logements sans conditions de ressources

Bénéficiaires :

Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

Montant de l'aide :

- Aide forfaitaire initiale : 1 000 € / logement
- Jusqu'à 13 500€ / logement selon critères

Prime adaptation

Opérations éligibles :

Adaptation de logements avec conditions de ressources

Bénéficiaires :

Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs.

Montant de l'aide :

- Aide forfaitaire initiale : 1 500 € / logement

CMEJ SURY-LE-COMTAL



DES IDÉES... *du travail*

Nous avons reçu beaucoup de cartes de vœux de Suryquois et nous vous en remercions.

Le 19 mars : nous étions présents à la cérémonie de la commémoration du 19 mars.



Le 5 janvier : nous avons participé à la cérémonie des vœux de M. le Maire et de son conseil municipal et Evan, notre mini-maire a fait un rappel de nos différentes actions.

Le 7 avril : nous proposerons dans le cadre de la foire de printemps une animation avec un château gonflable.

*Renée Bernard,
Conseillère déléguée en charge du CMEJ*

Le 31 janvier : nous nous sommes rendus à la Résidence Jacqueline pour présenter nos vœux aux résidents.



Nous avons chanté des chansons et les élu(e)s du CMEJ ont offert aux résidents un petit cadeau fabriqué par nos soins.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Si vous souhaitez vous inscrire pour participer au concours des **maisons fleuries 2024** c'est le moment (jusqu'au 15/06).

Vous pouvez retirer un coupon d'inscription à l'accueil de la mairie ou le demander par mail à : communication@ville-surylecomtal.fr

Le concours a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et terrasses.

Ce concours s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et participe au cadre de vie et à l'image de la commune.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les aménagements sont visibles de la rue, sur inscription et sur validation du jury.

Ce concours se compose de 4 catégories :

Catégorie 1 :
maison avec jardin - cour

Catégorie 2 :
terrasse - jardinet
balcon - fenêtre

Catégorie 3 : ferme

Catégorie 4 : jardiner en herbe (*plantations réalisées par les enfants*)

Plus d'infos 04 77 50 52 67



CHANTIERS ÉDUCATIFS

Financés pour moitié par le Département et pour moitié par la commune, les chantiers éducatifs d'été seront renouvelés en 2024 pour la période estivale.

Ils sont ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans habitant Sury-le-Comtal. Ces chantiers s'adressent aux jeunes porteurs d'un projet, en difficulté scolaire, d'insertion sociale ou professionnelle...

Les missions proposées seront variées, en lien avec les services de la mairie, tels que les espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux, le nettoyage public ; mais aussi, selon les besoins, en partenariat avec les associations notamment pour l'entretien du patrimoine communal.

**Les candidatures sont à adresser au service RH de la mairie
CV+lettre de motivation avec disponibilités : rh@ville-surylecomtal.fr**

FORUM DES ASSOCIATIONS

La commune organise son FORUM DES ASSOCIATIONS le samedi 7 septembre comme chaque année pour permettre aux associations de faire leurs inscriptions.

Nous retrouverons les associations culturelles, d'art, sportives....

Jean-Marc Boasso, adjoint vie associative



Rendez-vous !

• **Samedi 7 septembre 2023**

Ouverture de 9h à 13h

**Pôle festif l'Onyx - espace Chartonnes
Accès gratuit**

LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ



SURY-LE-COMTAL

Concerts gratuits

LES VENDREDIS *de l'été*

SALLE DES SPORTS - ROUTE DE MONTBRISON



VENDREDI 12 JUILLET

Soirée Guinguette à 20h

Daniel TORTI et Alexandra

Repas sur place (sur réservation)

Buvette - au profit du CCAS

à partir de 22h45

Tir du Feu d'artifice



VENDREDI 26 JUILLET

Soirée Cabaret à 20h

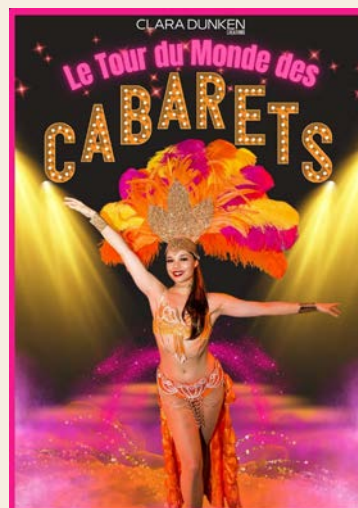
Clara Dunken présente

Le tour du monde des cabarets

L'association ARSLA sera présente avec
une urne au profit de la recherche

sur la « maladie de Charcot »

Association pour la recherche sur la
Sclérose Latérale Amyotrophique
et autres Maladies du Motoneurone



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Commune - BP 47 - Place de l'Hôtel de Ville - 42450 Sury-le-Comtal - Tél. : 04 77 50 52 50

FOIRE DE PRINTEMPS



FOIRE DE PRINTEMPS DIMANCHE 7 AVRIL 2024

de 10h à 18h en centre ville - Quartier Orelu / Gambetta

• Des stands

Artisanat d'art, produits locaux et régionaux, alimentation, bijoux, accessoires....

Différents animaux seront parmi nous : volailles, lapins, moutons....

• Buvette - Restauration

Côté restauration : un repas choucroute sera servi à partir de 11h30 par le **Comité des Fêtes** (sur place ou à emporter).

Les **associations locales et les écoles** vous proposeront une buvette, du sucré et du salé...

Véhicules anciens de la Pouët-Pouët Suryquoise

• Animations

Les **élu(e)s du conseil municipal des enfants**

et des **jeunes** vous proposent dès l'ouverture un **château gonflable** de 2 à 10 ans.



Le **centre équestre de la Roche** sera présent pour vous proposer des **balades à poney** de 13h à 17h.

Une **borne selfie** sera à votre disposition pour immortaliser votre passage sur la foire 2024.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACTS

Mairie : 04 77 50 52 67

communication@ville-surylecomtal.fr



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire



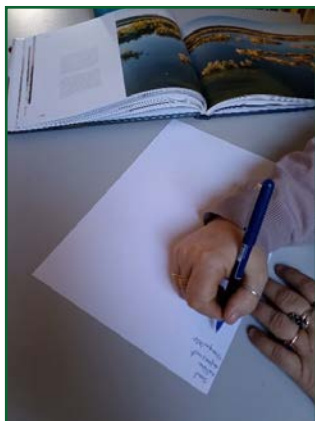
Conseil Municipal
Enfants et Jeunes
SURY-LE-COMTAL



ESPACE LECTURE JEAN D'ORMESSON

Poésie ? même pas peur !

Du 13 au 24 février, la poésie s'est invitée à la bibliothèque de Sury-le-Comtal avec une exposition de la médiathèque départementale.



Atelier d'écriture pour les ados en partenariat avec le Centre social Christine Brossier et un atelier d'écriture pour les adultes.

Des dédicaces de Frédérique Chillet, auteure de poésie, ont également été proposées.



Espace lecture Jean d'Ormesson

Exposition interactive « Lux in tenebris »

à la galerie d'art « la porte du cloître »
6 place de l'église à Sury-le-Comtal



Des ateliers
à partir de
14 ans

Durée : 1h
Inscription
obligatoire

Information au
04 77 30 64 25

Espace lecture
Horaires
d'ouverture

Mardi 15h-18h
Mercredi 9h-12h
et 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 9h-12h



Atelier à l'espace lecture Jean d'Ormesson

Yves MONTMARTIN Samedi 6 avril 2024 de 9h à 12h

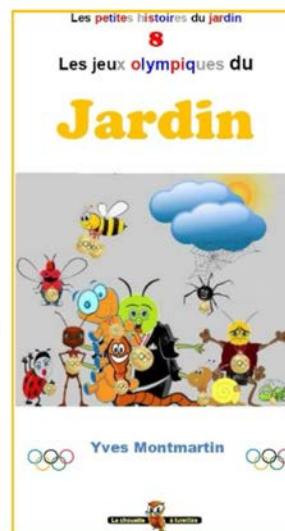
Animation autour des
insectes et des petits
animaux que l'on
rencontre dans notre
jardin.

Animation destinée aux
enfants de 5 à 8 ans.

Vente d'ouvrages
dédiés sur place.

Information par téléphone au
04 77 30 64 25

Horaires d'ouverture :
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de
14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h
(nombre de places limité)



La Boule Suryquoise

La Boule Suryquoise est la plus ancienne association suryquoise.

Née avec le début du 20^{ème} siècle (en 1900), elle est propriétaire de ses locaux, rue de la Tannerie. Les boules étaient à cette époque, pour la plupart en bois et cloutées.

Pendant les premières années, les adhérents se contentèrent des jeux en terre sablée entretenus du mieux possible.

Ensuite l'association, propriétaire du terrain décida d'une construction servant de logement, de buvette, de cuisine et de salle de réunions avec en finale un superbe boulodrome de 400 m², des jeux couverts fermés et chauffés et qui allait porter le nom d'Antoine Giraudon (dit Tanou), président de l'époque.

Ce boulodrome fut inauguré le 30 novembre 1991.

Ce sport bouliste devait se développer dans la commune où deux autres groupes furent créés, l'un à l'Amicale laïque, l'autre au Cercle Amical (Club de l'Avenir aujourd'hui) sous forme de deux sections.

Le 16 juin 2000, la Boule Suryquoise fêta son centenaire sous la présidence d'Yvon Brouilloux.

Son successeur (Alejo Munoz) procédera à la rénovation des locaux d'autres jeux extérieurs, côté rue du Fossé Métral furent créés augmentant ainsi les possibilités d'accueillir davantage de participants aux concours officiels ou amicaux.

Le 3 juillet 2010, l'association fêta son 110^{ème} anniversaire avec l'organisation d'une exposition qui retraçait son histoire grâce à des articles de presse et une présentation des nombreuses coupes et challenges gagnés lors de concours.



Sur la gauche de la photo, 3 présidents, Tanou Giraudon, Alejo Munoz et Yvon Brouilloux lors de l'inauguration.

Sur la droite Jacques Clavier qui coupe le ruban.



Le sport bouliste perdit de son importance, délaissé en partie par les jeunes au profit d'autres activités sportives.

Depuis 1988, on notera la présence de retraités fervents amateurs de la Boule Suryquoise « les boulistes du vendredi » qui aimeront se retrouver sur les jeux entre amis de Sury-le-Comtal et des environs.

Les parties se terminent de temps en temps autour du traditionnel mâchon qu'une cagnotte permet d'organiser dans une bonne ambiance en attendant le vendredi suivant.

La Boule Suryquoise avec ses 124 ans et ses 70 adhérents environ entend poursuivre son petit bonhomme de chemin sous la présidence aujourd'hui de Robert Gouttefarde depuis 2021.

Un concours en mémoire de René Pinay ouvert aux licenciés est prévu le 22 juin 2024.

L'association accueille également la FNACA, les Anciens Elèves et des groupes de marcheurs pour des journées conviviales permettant de jouer soit aux boules soit aux cartes.

Les locaux sont aussi mis à disposition du Comité de Jumelage qui organise chaque année au mois de juillet des jeux de palets.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, merci de contacter : Robert Gouttefarde au 06-06-44-64-77

Jacques Clavier



Les présidents :

1913 Laurent Thivel	1979 Antoine Giraudon
1935 Jean Damon	1997 Yvon Brouilloux
1938 Adrien Brouilloux	2002 Alejo Munoz
Pierre Driol	2005 En co-présidence
Claude Dury	Josette Bellion et Antonio Leite
Antoine Pacard	2012 Alain Varenne
Louis Faure	2018 Christopher Leite
Louis Faye	2019 Antonio Leite
Louis Royer	2019 Robert Gouttefarde

École Saint-Joseph

L'année 2024 est l'année des jeux olympiques à l'École Saint-Joseph.

En ce mois de mars 2024, tous les élèves poursuivent leurs apprentissages scolaires et continuent de consolider leurs connaissances grâce aux multiples expériences proposées.

Différents sports sont proposés tout au long de l'année.

Des jeux olympiques sont en cours d'organisation avec le groupe scolaire Simone Veil. Les équipes porteront un nom de pays. Ce sera une belle rencontre sportive.

Ils se dérouleront sur la 1^{ère} semaine d'avril sur différents sites de la commune, salle des sports, salle Oxygène, terrain de foot...

En parallèle, les élèves de l'école construisent un **spectacle sur les musiques des différents continents**.

Le projet est en cours de création, avec l'utilisation de nombreux instruments de musique du monde entier.

Les enfants seront heureux de produire leur spectacle devant leurs parents le 12 avril.

La kermesse de l'école sera sur le thème du sport et des jeux olympiques en lien avec tous les pays du monde.

Elle aura lieu le dimanche 30 juin, et permettra à toutes les familles de partager un beau moment convivial et festif.



• **Inscriptions 2024/2025**

04 77 30 86 80

contact@colesaintjosephsury.fr

• **le 30 juin : KERMESSE**

de l'école dans le Parc du Château

LE SOU DES ÉCOLES

Nous souhaitons revenir sur notre dernier événement qui a été un vrai succès : Suryland !

Le concept ? Proposer aux enfants un espace pour eux, avec des structures gonflables, le tout dans un espace clos pendant les vacances de février.

Avec + de 300 entrées sur les 2 jours, les enfants ont été au rendez-vous ! Si tous sont arrivés avec la joie de vadrouiller, sauter et glisser, ils sont repartis avec de larges sourires, des kilomètres dans les jambes et une belle nuit de sommeil en prévision. Certains nous ont même demandé s'il y aurait le Suryland l'an prochain !!!

L'équipe de la buvette a aussi bien assuré tout au long de ces 2 jours : petite faim, grosse soif, sucré, salé, il y en avait pour tout le monde.

Nous tenons à remercier particulièrement :

- les bénévoles qui nous ont aidés pour faire des crêpes, tenir la buvette, aidés aux préparatifs et au rangement,
- les centres sociaux et le SSC pour leur présence avec leurs nombreux enfants,
- la mairie pour la mise à disposition des locaux, du matériel et des services techniques pour leur aide
- les directeurs et directrices pour avoir relayé l'information.

Nous terminerons sur cette phrase de Sherry Anderson :

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix »

Alors, vous souhaitez nous rejoindre et nous aider le temps d'un événement ?

Faites le nous savoir au 06 09 03 20 99, via le Facebook du Sou des écoles ou par mail soudesecoles.surylecomtal@gmail.com, nous serons heureux de vous accueillir et votre aide nous sera précieuse !

Ps : on nous souffle à l'oreille que le Suryland 2024 était la première édition



Prochaines dates à retenir :

- **Dimanche 7 avril à la Foire de printemps** (stand à définir à l'heure où nous écrivons ces lignes)
- **Vendredi 7 juin pour la fête de l'école** (nous sommes à la recherche de grands-frères/grandes-sœurs ados, nounous, grands-parents... pour tenir un stand 1 heure ou 2 : c'est le moment de vous manifester)

LES AMIS DU PETIT MONT ET LE COMITÉ DE JUMELAGE

Nous organisons un concert au profit de l'association ARSLA pour soutenir la recherche contre la maladie de Charcot.

Association pour la recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique et autres Maladies du Motoneurone

Samedi 1^{er} juin à 19h
Pôle festif l'Onyx



Réservation sur Helloasso au plus tard le 20 mai :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-de-jumelage-entre-les-communes-de-sury-le-comtal-et-cabeceiras-de-basto/evenements/soiree-au-profit-de-la-lutte-contre-la-maladie-de-charcot>

PÉTANQUE SURYQUOISE

Vide grenier - brocante
Rendez-vous le 14 juillet

Parking salle des sports
Pas de réservation
sur place à partir de 5h
Restauration sur place



LA FNACA

Le comité FNACA SURY, organise un après-midi pétanque au pôle associatif Jacques Clavier

le jeudi 13 juin 2024,
les jeux débuteront à partir de 14 h.

Nous vous espérons nombreux, adhérents, épouses et sympathisants.

Un apéritif dînatoire terminera cette rencontre.

J. Bonnand, président

LES MICRO-CRÈCHES

Chers Suryquois et Suryquoises,

Les micro-crèches de Sury-le-Comtal, l'îlot Lutins et l'îlot Lucioles, vous attendent nombreux et nombreuses pour la 1^{ère} d'un événement spécial : le « vide ta crèche ».

A cette occasion, vous pourrez trouver un grand nombre d'articles de puériculture à petits prix : des vêtements, transats, lits et bien d'autres choses !

Cet événement se déroulera sur la journée du 27 avril 2024 de 9h à 18h à la crèche l'îlot Lucioles située au 404 chemin des Chartonnes à Sury. Le parking du pôle festif l'Onyx sera mis à disposition.

Vous pourrez vous rafraîchir et partager un moment de convivialité autour d'une buvette !

Alors à vos agendas !



De gauche à droite :

Léa - Alison - Caroline - Michel - Laetitia - Elodie

Éducatrice de jeunes enfants de formation, je travaille au côté du Conseil d'administration et de deux équipes dynamiques et chaleureuses pour accueillir vos enfants au quotidien.

Nos petites structures à dimension humaine nous permettent de recevoir chaque jour les enfants dans le respect du rythme de chacun tout en proposant diverses activités d'éveil adaptées à tous les âges.

Je vous rappelle que les micro-crèches sont ouvertes de 7h30 à 18h45 ou de 7h15 à 18h30 et que nous prenons encore des pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 en accueil régulier ou occasionnel.

Vous pouvez me contacter par mail en écrivant à lutins.sury@gmail.com

VIDE TA CRÈCHE

VENTE D'ARTICLES DE PUERICULTURE, VÊTEMENTS, JOUETS...

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

SAMEDI 27 AVRIL

ENTRÉE GRATUITE

Organisé par l'association :
Les micro-crèches L'îlot Lutins/L'îlot Lucioles

Micro-crèche L'îlot Lucioles
404 chemin des chartonnes
Sury-Le-Comtal
Parking disponible Salle Onyx

9H00-18H00

L'équipe du Conseil d'Administration
(association familles rurales)
vous donne rendez-vous le 27 avril 2024

Nous profitons également de cet article pour vous présenter **Karine Grange, la nouvelle directrice des 2 crèches**, qui a pris ses nouvelles fonctions en ce début d'année.

Bonjour à tous, c'est avec grand plaisir que je reprends la direction des micro-crèches de votre belle commune.



Karine Grange

COMITÉ DES FÊTES

FOIRE DE PRINTEMPS : dimanche 7 avril

En partenariat avec la commune. Quartier Orelu.
Choucroute proposée à partir de 9h30.

MARCHE DU MUGUET : mercredi 1^{er} mai

Avec 3 nouveaux circuits.
Départ parking de la salle des sports - route de Montbrison.

LES CRAZY DUNKERS : dimanche 26 mai

Le basket acrobatique est avant tout une discipline artistique. Il s'agit d'une succession de dunks (ou smashes) réalisés à l'aide d'un ou plusieurs trampolines. Des dunks fous réalisés à plus de 4 mètres du sol ponctuant différentes figures acrobatiques.

Quartier Orelu.



FESTIVAL DE BANDAS : samedi 6 juillet avec 4 bandas au pôle festif l'Onyx - espace Chartonnes.

VIDE GRENIER : dimanche 25 août de 6h à 17h sur le parking de la salle des sports - route de Montbrison.



Le comité des fêtes a proposé une pièce de théâtre le samedi 20 janvier avec le groupe la Marotte de St-Just St-Rambert. Le public a été très satisfait de la soirée.

LES THÉAFFREUX

Dans un petit village isolé en pleine campagne, qui compte plus de vaches que d'habitants, la venue d'un nouveau médecin, attise la curiosité.

Qui est-il ? D'où vient-il ? Va-t-il être à la hauteur de notre regretté docteur Clément ? De la dérision aux situations cocasses.

Pour en savoir plus, nous vous donnons rendez-vous les 27 et 28 avril au pôle festif de l'Onyx.

Contact : perezjacky@hotmail.fr

06 19 58 67 83

Liliane Pagneux Les Théaffreux.



SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**DIMANCHE 5 MAI :
LE CENTRE HISTORIQUE
DE SURY S'ANIME**

L'art du bois et des métaux

Exposition de l'artiste
Claire Astheber avec
«Mademoiselle Astheber»

Plus d'infos : 06 75 07 00 09



SURY VITRINE DES ARTS L'ART DU BOIS ET DES MÉTAUX EXPOSITION



Dimanche 5 mai 2024

Centre historique de Sury-le-Comtal

Ferronnerie d'art - bijou en bois tourné - coutelier

Tourneur sur bois - ébéniste - etc...

MADemoiselle
ASTHEBER

Entre Mode et Art, l'artiste expose
ses créations le temps d'un week-end.

SACS ARTISTIQUES, TOTE BAGS,
BLOUSONS JEAN, JEANS,
MANTEAUX, T-SHIRTS, ETC.

**VENDREDI 03
SAMEDI 04
DIMANCHE 05 MAI 2024**

facebook mademoiselle.astheber
instagram mademoiselle.astheber

Association Sury
Vitrine des Arts et de la Culture
suryvitriedesarts.jimdofree.com



GALERIE D'ART
LA PORTE DU CLOÎTRE

6, PLACE DE L'ÉGLISE
SURY-LE-COMTAL

VENDREDI 03 MAI
Ouverture 14h
VERNISSAGE 18h

SAMEDI 04 MAI
10h - 18h

DIMANCHE 05 MAI
10h - 18h

TENNIS CLUB SURY

Actuellement se déroule le trophée de printemps : il s'agit d'une compétition départementale par équipe (16 ans et +) réservée aux classements NC à 30/3.

C'est le trophée des «débutants», on joue 3 simples et un double à chaque rencontre.

Compétition officielle, les clubs participants engagent leur équipe auprès du Comité de la Loire qui réalise les tableaux des rencontres.

Les rencontres se jouent le dimanche sur 4 dates avec une phase finale du 17 mars au 7 avril.

A Sury, le club a engagé 2 équipes hommes et une équipe femme. Les résultats sont prometteurs !

Prochaines manifestations au TC Sury : notre 40^{ème} tournoi senior qui débute le 15 mars jusqu'au 14 avril avec déjà plus de 200 compétiteurs (trices) inscrits de 4^{ème} et 3^{ème} série

De nombreux TMC (Tournoi Multi-Chance) seront organisés sur 12 week-ends d'avril à juillet 2024.

Ces tournois sur un week-end sont très plébiscités et attirent de nombreux joueurs de clubs ligériens mais aussi de départements limitrophes, qui saluent l'organisation et la bonne humeur du TC Sury, une très bonne vitrine pour notre commune.



CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER



Fête des 10 ans du centre social, festival « Vibrations Jeunes », événement « Rues aux enfants »...
Petit tour d'horizon de nos principaux événements du printemps !



CONTACT

Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

04 77 30 81 45 - accueil@centresocial-sp.fr
www.facebook.com/centresociauxury

Soirée musicale latino-américaine avec le duo « Maravilhas » le 13 avril

Dans le cadre des soirées concert du « Cabaret du centre social », retrouvez le duo Maravilhas le samedi 13 avril prochain au centre social (à 20h30). Cumbia, tango, samba, boléro... Ambiance «fiesta» en vue !

Tarif : 5 euros par personne.

+ d'infos : Isabelle BAISSAC
accueil@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45



Projet du centre social pour 2025-2028 : une réunion publique le 14 mai

Tous les 4 ans, le centre social actualise son «projet social» et définit ses priorités pour les années à venir.

Cette réflexion n'a de sens que si elle associe très largement toutes celles et ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'action du centre social. Plusieurs temps de travail ont déjà permis de réunir les administrateurs du centre social, ses salariés, ses partenaires ainsi que des représentants de la mairie (dont le maire Yves Martin).

Des permanences de rue nous permettent en parallèle d'aller au-devant des habitants, y compris de ceux qui ne fréquentent pas encore le centre social.

Afin que chacun puisse vraiment apporter sa pierre à l'édifice, partager ses besoins et ses envies, réagir aux premières pistes d'action, nous vous proposons une grande réunion publique le mardi 14 mai à 19h dans les locaux du centre social.



- *Votre enfant fréquente l'accueil de loisirs ou le soutien scolaire ?*
- *Vous participez régulièrement aux ateliers ou aux temps forts organisés par le centre social ?*
- *La vie locale vous intéresse ?*

Venez avec nous imaginer le centre social de demain !

+ d'infos : Jean-Baptiste WILLAUME
direction@centresocial-sp.fr
 04 77 30 81 45

**« Vibrations Jeunes »,
 un festival dédié aux 13-25 ans
 le 24 mai**

Avec de nombreux partenaires (Mission locale, DSDJES, Unis-Cité, Sury Sporting Club, aéroclub Les Vanneaux, La Boussole, etc.), le centre social organise le vendredi 24 mai prochain un festival inédit destiné aux 13-25 ans !.



« Vibrations Jeunes » a pour ambition de proposer aux 13-25 ans un « village de la jeunesse » avec tout un ensemble de stands et d'animations autour des thématiques qui concernent la jeunesse : sport, culture, formation, citoyenneté, logement, santé, etc.

Cet événement aura lieu sur le parking de la salle des sports avec le programme suivant :

- De 14h30 à 16h : accueil des scolaires ;
- De 16h à 18h : ouverture au grand public ;
- De 18h à 20h : buvette et petite restauration (food trucks) + scène ouverte musicale
- Vers 20h : concert.

+ d'infos : Lisa DERORY
lisa.derory@centresocial-sp.fr
 04 77 30 81 45

**Le 1er juin, l'événement
 « Rues aux enfants »
 est de retour !**



Comme chaque année, le centre social et ses partenaires vous invitent à refaire de la rue un espace de fête et de jeu !

Les rues du centre-ville seront fermées pour quelques heures à la circulation et plus d'une vingtaine d'animations sportives, ludiques et créatives seront gratuitement proposées aux familles suryquoises...

Attention, nouveaux horaires : nous vous accueillerons désormais de 15h à 18h.

Un événement familial à ne pas manquer !

+ d'infos : Laëtitia CHARRIER
famille@centresocial-sp.fr
 04 77 30 81 45

Le 15 juin, le centre social fête ses 10 ans !

Pour fêter dignement ses 10 ans, le centre social invite tous ses usagers et amis, le 15 juin prochain à partir de 18h, à une grande fête dans les jardins du centre social !

Au menu : barbecue géant et de multiples animations concoctées par nos différents pôles.

L'occasion de célébrer tout le chemin parcouru dans le cadre d'une soirée qui restera assurément dans les annales !

+ d'infos : Jean-Baptiste WILLAUME
direction@centresocial-sp.fr
04 77 30 81 45



D'autres dates à retenir :

- 08/04** : «Passer du primaire au collège» - Rencontre avec l'équipe du Collège Léonard de Vinci (18h)
- 11/04** : Goûter des bambins (16h)
- 13/04** : Stage de danses orientales avec Léa Petit (14h30-16h30) + Soirée concert avec le duo Maravilhas
- 18/04** : Sortie ados / seniors au CHRD (Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation) à Lyon
- 26/04** : AG annuelle du centre social
- 27/04** : Sortie famille
- 16/05** : Marmite paysanne
- 04/06** : Journée de dépistage des cancers avec la CPTS, la CPAM, la MSA et la Ligue contre le cancer
- 27/06** : Goûter des bambins
- 17/07** : Sortie famille
- 01/08** : Guinguette en bords de Mare

SURY EN SCÈNES - FESTIVAL DE MUSIQUE



« Nouvelle édition du festival de musique »

En Roue Libre 2024

Tarif : 10 €. Gratuit -12ans accompagné.

Seconde édition du Festival En Roue libre à Sury !

Nous avons le plaisir de vous présenter le **31 août 2024** une nouvelle édition de notre festival **EN ROUE LIBRE**. Ce festival est maintenant connu sur les réseaux sociaux. De nombreux artistes et entreprises de productions ont pu nous proposer des opportunités pour la programmation.



Nous avons souhaité cette année proposer une programmation plus éclectique. Une tête

d'affiche qui nous vient de Montpellier, entourée de 3 formations régionales.

Avec plus de 300 concerts au compteur, dont 2 fois le Hellfest et plusieurs tournées européennes, les **Ladies Ballbreaker** fouleront la scène du Parc du Château de Sury. Ces « *Dames Casse-Couilles* » créent un ouragan scénique dont l'identité marquée propulse une énergie communicative. Elles nous présenteront un live teinté de mises en scène et d'humour plutôt gonflé, un show hommage à AC/DC, où les 5 personnalités de ces power girls prennent place pour s'approprier ce monument du hard-rock.



Une voix charismatique, une rythmique affirmée, une section de cuivres détonante avec un sax ahurissant, du groove, quelques jazz

parfaitement distillées. Ainsi pourrait se résumer **Lady Soul Project** qui vous transportera, l'espace d'un concert, à l'Est des États-Unis du côté de Detroit ou de Memphis. Voyage consacré à The Queen of Soul, Aretha Franklin.



On comprend d'ores et déjà à travers le nom qu'il va s'agir de voyages, de vents et de marées ; comment ne pas avoir envie de découvrir leur

histoire ? Si on leur demande d'aborder leur univers, ces quatre artistes nous parlent d'une balade entre ciel et terre, bercée par les embruns et les remous lointains d'une mer déchaînée qui laisse apparaître au loin le calme d'une île paisible... Le plus simple est donc de les écouter ! Avec le groupe lyonnais **PHARE** on retrouve alors un style propre et un mélange d'influences qui rappellent de jolis noms tels que la Rue Ketanou, Saez, Manu Chao, Cali, Dub Inc, Foals ou encore les Pink Floyd.



Plus que de la musique, **Gens Bon Beur** nous vient de Haute Loire et nous propose une ambiance, une

énergie, un voyage, un échange...un spectacle détonnant ! Avec une solide assise rythmique qui groove et fait chalooper le public, un guitariste un tantinet latino et jazz, une trompette qui ensoleille les titres et un chanteur charismatique. Il y a du rock dedans, il y a l'Orient aussi, il y a du funk, du ska et du reggae, il y a du soleil, il y a l'Humanité...

Enfin un groupe forézien **Dual Mezcal** vous proposera son répertoire lors des changements de plateau.

Vous pourrez vous désaltérer à notre buvette avec une restauration rapide assurée par des food trucks. Un beau programme donc pour clôturer la période estivale et affronter la rentrée dans un cadre magnifique.

Il reste le soleil qui devrait être de la partie mais rien n'est encore confirmé !



S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

<https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/>



Après les tournois en salle des catégories jeunes U7 à U13 pour clôturer 2023 et démarrer 2024, un moment convivial est venu égayer la reprise, avec la soirée SSC le samedi 27 janvier à la salle ONYX. 170 participants, joueurs, joueuses, dirigeants, familles sont venus passer ce moment festif, avec un couscous préparé par notre chef Cédric et la soirée dansante qui s'en est suivie.



Les dirigeants SSC

Côté terrains, nos jeunes sont souvent mis à l'honneur, mais n'oublions pas nos séniors. Chez les garçons, notre groupe sénior est en pleine reconstruction. Nous avons pu créer deux équipes (D4 et D5), avec un effectif jeune, bien encadré par quelques joueurs d'expérience et loisirs, qui apprend à connaître les exigences du niveau senior. D'un point de vue sportif, nos deux équipes sont dans la première partie du classement. C'est avec plaisir que nous retrouvons des anciens dirigeants et supporters du club à la Devalla les dimanches après-midi... Bravo à l'ensemble du staff Séniors, Damien Martin, Serge Guiotto, Patrice Mathaud, Patrick Souvignet, Hervé Nicaise, David Peyrache et Olivier Cros.



Le groupe Senior D4

Du côté de nos féminines, après une saison 2022-2023 « découverte », l'apprentissage se poursuit en championnat cette saison avec l'encadrement de Frederic Atlan et Amandine Brossier, et une première victoire venue couronner les efforts de tout le groupe.



Le groupe Senior D5



Les « lionnes suryquoises » Senior

C'est la première semaine des vacances scolaires de février qu'a eu lieu le stage multi-activité, accessible aux jeunes, licenciés ou non, de U7 à U13 ! Une semaine bien remplie, entre futsal, golf foot, rencontre avec les Archers Suryquois, laser game ou encore mini-golf fluo... Pas le temps de s'ennuyer avec les copains !



La section féminine poursuit sa croissance et affiche un beau dynamisme sous l'impulsion de Sébastien Girard et d'Emma Bérard. Ainsi, le 17 mars a eu lieu la 2^{ème} journée Intergénération'elles, les Olympiades du foot féminin !



Dès 10h du matin, des activités et animations étaient mises en place (structure gonflable, golf foot, tir précision, foot/tennis...).

Les séniors féminines ont ensuite eu l'occasion de jouer leur match de championnat face à l'équipe GF Monts et Plaine, qui n'est autre que l'équipe de notre salariée, Emma Bérard !



L'agenda du SSC pour la fin de saison :

- Vente de brioches à Super U le dimanche 7 avril
- Tournois en plein air le 30/03 pour nos U9, 31/03 pour les U13, 1er/04 pour les U7, 13/04 pour les équipes féminines et le 14/04 pour les U11
- Concours de Pétanque le vendredi 7 juin
- Assemblée Générale le vendredi 21 juin



LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY

L'association compte actuellement 38 adhérents.

Nous serons très heureux de vous accueillir si vous désirez nous rejoindre.

PROGRAMME DE L'ANNÉE 2024 :

Jeudi 21 mars : repas Lycée Ste-Claire.

A cette occasion nous fêterons les classes en 4.

Jeudi (juin ou juillet) : repas traiteur à la Boule Suryoise.

En octobre : repas spectacle à Montbrison.

Jeudi 19 décembre : repas de Noël au « Fer à Cheval » à Magneux-Haute-Rive.

Nous avons décidé de revenir dans ce

restaurant car nous avons tous apprécié la qualité des plats servis.

Les 3^{èmes} jeudis de chaque mois : après-midi détente et jeux avec goûter (4€) et boisson offerte par l'association.

*Le Président, Pierre DUPUY
06 30 44 67 68.*



ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Activités du printemps et de l'été :

Mardi 9 avril : pot au feu à la Pause Ô Lycée inscription avant le 30 mars après midi jeux au pôle associatif.

Mardi 14 mai : midi grillade barbecue - après-midi concours de pétanque, vente de boisson entre les jeux (lots bons d'achats)

Du 29 juin au 6 juillet : séjour ancv dans le Lubéron - encore quelques places

Mardi 16 juillet : pétanque avec apéro dînatoire au pôle associatif Jacques Clavier - gratuit réservé aux adhérents.

Jeudi 19 septembre : sortie journée complète Chalmazel 40€ visite de la distillerie et repas au restaurant.



LA SECTION DES ANCIENS POMPIERS DE SURY

Section Anciens Sapeurs Pompiers de Sury

14 avril 2024

6h à 18h

Rue Franche et Rue Grenette

BROCANTE

VIDE GRENIER

BUVETTE 2 € le mètre pour tous

PETITE RESTAURATION

Inscription sur place à partir de 5h30

Renseignements : 04 77 30 03 36

SURY-LE-COMTAL

EPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

LE SURYTHON

Lors de son assemblée générale du 26 janvier 2024 c'est la somme de 12 930€ qui a été remise à l'AFM Téléthon pour le Téléthon 2023 contre 10 200€ pour 2022.

Merci encore à toutes et tous pour ce très beau résultat.

Mais déjà le Téléthon 2024 qui aura lieu cette année les 29/30 novembre et le 1^{er} décembre est en cours de préparation. Une 1^{ère} réunion se tiendra le 27 septembre au pôle associatif Jacques Clavier à 19h.

Nous tenons aussi à vous informer que notre commune a reçu le Téléthon Merci organisé au pôle festif l'Onyx en collaboration avec l'AFM Téléthon Loire Sud, la municipalité suryquoise et l'association Surython, afin de remercier les communes de Loire Sud participant au Téléthon national : cette manifestation étant organisée par une commune différente chaque année.

Ce fut une belle réussite, les communes concernées ont bien répondu présentes dans un esprit de convivialité.

Nous n'en doutons pas vous serez encore cette année à nos côtés lors des différentes manifestations qui seront proposées.

L'équipe Surython.



COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité a organisé le samedi 2 mars une soirée dansante sur le thème de l'Angola. Le groupe des danseurs de l'association MTK de St-Etienne est venu faire des démonstrations de Kizoumba et les taxidanseurs ont proposé au public des duos d'initiation. La soirée s'est poursuivie avec DJ Nuno.



Prochaine rencontre :

Dimanche 7 juillet :
Concours de palets / pétanque
à la Boule Suryquoise.



COURS DE PORTUGAIS

*Vous souhaitez apprendre
le portugais à partir de septembre 2024*

06 29 75 50 66 - 06 49 64 66 12
06 75 43 48 56

jumelage.sury.cabeceiras@gmail.com



SURY TOUS ENSEMBLE - SURY MÉLODIE

La chorale « Sury Mélodie » organise deux concerts par an à Sury, l'un au moment de Noël et l'autre au mois de juin.

Cette année, elle a également participé au « Merci Téléthon » au pôle festif l'Onyx et à un concert caritatif à Bellegarde-en-Forez pour les Hospitaliers.



Notre nouveau chef, Xavier Carrot, nous fait découvrir des chants inédits et très variés; que ce soit des chants médiévaux, des chants classiques ou de la variété française et francophone. De même, il sait nous faire progresser vocalement.

Notre concert de Noël, à l'église de Sury nous a permis d'inviter le groupe « Coin de Rue », qui décimé par les épidémies, a tenu quand même à y participer et rendre agréable cette soirée.



Les chants des années 60 ont particulièrement plu au public qui n'a pas hésité à entonner les refrains avec les choristes. Notre programme et notamment « Figaro », grâce au son spécifique de l'église, a pu émouvoir les spectateurs.

**NOTRE PROCHAIN CONCERT AURA LIEU
LE VENDREDI 14 JUNI 2024 À L'ÉGLISE DE SURY.
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX.**

Nous vous rappelons que la chorale est ouverte à toutes et tous. Nos répétitions ont lieu les lundis de 18h30 à 20h à la salle Oxygène. Il est possible de l'intégrer en cours d'année.

Le « chœur » vit de l'instrument le plus précieux, le plus beau et le plus naturel : la voix. Chanter fait du bien au corps et au cœur. C'est une discipline particulière qui nous oblige à être ensemble, à être soudés pour servir la musique. Nul doute que c'est une bonne thérapie dans ce monde troublé.

Responsable chorale, Marie-Claude COLLAY
surytousensemble@gmail.com - 06 79 75 77 79



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE SURY-LE-COMTAL / SAINT-MARCELLIN / BONSON

POURQUOI LA DÉMARCHÉ DU DON DE SANG ?

Tout d'abord pour aider les malades, la recherche et la fabrication de médicaments.

En effet, à chaque visite le sang du donneur est analysé.

Cela peut contribuer à repérer précocement une maladie comme l'hépatite B et C, le VIH et à déterminer la présence éventuelle de virus et de bactéries.

C'est dire si le don est important autant pour soi que pour les autres.

N'oubliez pas, que pour votre confort, il est possible de prendre rendez-vous directement sur le site : «mon-rdv-dondesang.efs.santé»

Nous vous attendons nombreux à nos prochaines journées de collecte :

Les rendez-vous !

A ST-MARCELLIN-EN-FOREZ :
LUNDI 22 AVRIL DE 15H À 19H
SALLE BERNARD ROUBY

A BONSON :
MARDI 18 JUIN DE 15H À 19H
SALLE BARBARA



LES AMIS DE SURY-LE-COMTAL

Notre programme pour 2024 :

Assemblée générale le vendredi 5 avril à 18h30 au pôle associatif Jacques Clavier.

Nous serons heureux d'y accueillir les amateurs de notre patrimoine local. Venez nombreux nous rejoindre pour partager de nouveaux projets...



Ouverture au public de la chapelle Saint-Étienne du cimetière pour des permanences.

« L'ALTERNATIVE SURYQUOISE »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

I.F.F.
Isolation & Facade Forezienne

04 77 32 40 63

234 Route de la Dévalla - 42450 SURY-LE-COMTAL
isolationfacadeforezienne@orange.fr

Filipe DA SILVA 07 78 69 39 92 - Mario CORREIA 06 85 35 19 66

Plus de 20 ans d'expérience - Devis gratuit
Projection d'enduits & Isolation extérieure - Neuf et Rénovation



GARAGE *EXPERT*
DOUTRE

04 77 30 67 07
garagedoutre@hotmail.com

Réparations et entretiens automobiles
toutes marques

129 rue du 11 novembre
42450 SURY-LE-COMTAL

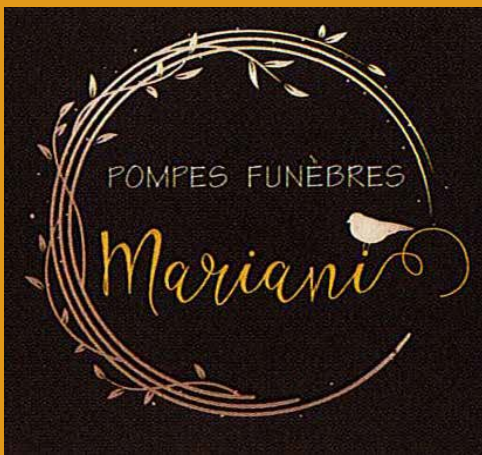
129 rue du 11 novembre - 42450 SURY LE COMTAL
Téléphone : 04 77 30 67 07
E-mail : garagedoutre@hotmail.com

ELECTRICITE
Jean-françois
Beauvez
GENERALE

neuf & rénovation - chauffage électrique - interphone

Tél. 04 77 30 61 17

2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL



04 77 32 11 59

**Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7**

9 rue Emile Reymond - *SURY-LE-COMTAL*
15 rue Emile Reymond - *ST-ROMAIN-LE-PUY*
6 avenue de la Libération - *ST-MARCELLIN-EN-FOREZ*

- Photovoltaïque
- Plomberie
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Poêle à granule
- Ventilation

06.37.50.36.14
www.Naturel-energies.fr



**Nature
Energies**



La **SÉRÉNITÉ**
et le **CONFORT**
s'installent
chez vous !

TAXI FOURNEL

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL

Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)

Aéroport - gare

MARLYNE ERBELDING



efficity



IMMOBILIER

CONSULTANTE INDEPENDANTE

ESTIMATION OFFERTE !

06 38 44 21 93

Sury-le-comtal et alentours

EI, Agent commercial en immobilier indépendant, immatriculé RSAC de Saint-Etienne sous le numéro 383576394.



Aurélie Chabannes
Sophrologue &
Conseillère en
Fleurs de Bach

J'accompagne les personnes dans un tournant de leur vie
à mieux se comprendre et faire leurs propres choix
pour se sentir libre et épanoui.

Je vous reçois pour des séances de Sophrologie ou de
conseils en Fleurs de Bach dans mon cabinet ou en visio.

06 48 86 88 22

aureliesophrologie42@gmail.com

aureliechabannes.fr

Sury Le Comtal  



Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME



TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION - AEP / ASSAINISSEMENT
BT / MT / TELECOM - FONCAGE / GENIE CIVIL

ENTREPRISES CERTIFIEES ISO 9001 - 2015

Nicolas LOPEZ

SURY-LE-COMTAL

06 62 67 54 25

- Plomberie
- Chauffage
- Zinguerie
- Energies renouvelables



Laurent
STENGER
06 84 77 44 30



429, route d' Epeluy - 42450 Sury le Comtal
tél. 04 77 30 88 51 - jsplomberie@orange.fr



MOULANGER AUTOMOBILES

ZAC DES PLAINES 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
☎ 04 77 52 83 73 ✉ contact@moulanger-automobiles.com

Réparations mécaniques – Vente véhicules neufs & occasions



MATHIEU POUILLY

Votre conseiller immobilier à Sury-le-Comtal

Diplômé en immobilier et fort de mes 4 années d'expériences, je mettrai mes connaissances à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans vos projets.

contact : 06 77 82 77 01
mpouilly@agence-jaspe.fr

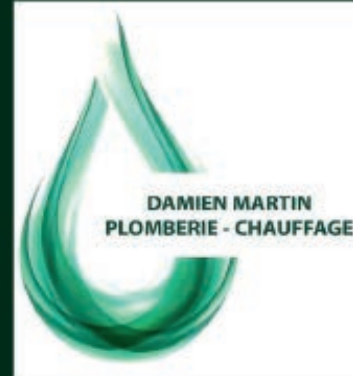
14 Av Denfert-Rochereau
42000 Saint-Etienne

**ESTIMATION
GRATUITE**



**EURL DAMIEN MARTIN
Plomberie - Chauffage**

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com



Clos'Max.

La sécurité au maximum

le leader ligérien de la fourniture et pose de clôtures
portails motorisés et contrôles d'accès industriels

04 77 80 54 61

ZA des Plaines
42160 BONSON

m.palais@closmax.fr

**SURY-LE-COMTAL
NOUVEAU CONCEPT**

RESTAURANT R&G GAMBETTA

sur place ou à emporter

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE :
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 20€ D'ACHAT

du Mardi au Samedi de 11h30 à 15h et de 18h à 22h

le Dimanche de 18h à 22h - fermé le Lundi



04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
 BÂTIMENTS COLLECTIFS
 ENDUIT DE FAÇADES
 RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets



SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
 OUVERT LE MIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30



Michel Aubert - Artisan

Installation électricité neuve,
 rénovation, dépannage
 Installation interphone,
 motorisation de portail



Électricité
 générale

aubert.michel.elec@orange.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL



Ets **PHILIDET**
DAGAND David



-fabrication de charpentes
 industrielles et traditionnelles
 vente aux professionnels, aux particuliers
 marquage CE – FCBA n° 0380-CPD-5122
 assurance Fabricant Auxiliaire n° 066.080.011

3250 route de Sanzieux
 42450 Sury-le-Comtal
 04 77 52 84 10
 06 72 27 55 55
sarlphilidet@orange.fr
 siret : 383185 055 00027

-pose de charpente
 -habillage de bandeau et de lambris pvc ou alu
 -rénovation de toiture
 -vélux